

**ALAIN BRUNEEL,**  
Député du Nord  
16<sup>e</sup> circonscription

**Madame Maria Arena**  
Présidente de la  
Vice-Commission des Droits de l'Homme  
du Parlement européen

Sin-le-Noble, le 14 janvier 2020,

**Madame la Présidente,**

Je souhaite attirer votre attention sur la politique répressive d'Israël envers les prisonniers politiques palestiniens, y compris les enfants prisonniers.

Selon les associations, ceux-ci seraient régulièrement soumis à des tortures, à de la maltraitance médicale, à des punitions collectives et à des conditions de détention indigne. L'UNICEF évoquait récemment des violences physiques et des mauvais traitements « répandus, systématiques et institutionnalisés ».

Ces pratiques insupportables, en plus de violer les obligations légales des conventions internationales, est un non-respect inadmissible de l'être humain. Ce n'est pas acceptable.

Face à cette situation, des prisonniers mettent leur vie en danger en utilisant la dernière arme à leur disposition : la grève de la faim. C'est le cas de Ahmad Zahran, emprisonné sans inculpation ni jugement sous le régime de la détention administrative, qui vient d'obtenir une promesse de libération après 113 jours de grève de la faim. Au-delà de son cas, d'autres prisonniers restent soumis à la détention administrative.

Après avoir déjà interpellé à plusieurs reprises le Gouvernement Français sur la question du respect des droits des prisonniers palestiniens, je vous demande solennellement d'user de toute votre influence pour exiger des autorités israéliennes de mettre fin à cette pratique de détention administrative qui nie les droits élémentaires des prisonniers.

Comptant sur votre implication pour faire respecter les droits de l'homme,

Veillez agréer, **Madame la Présidente**, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alain Bruneel,  
Député du Nord

